

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 12 JANVIER 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 0
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 06/01/2016

Le 12 janvier 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Raymond MOUSSY, Martial THEVENET.

Assistaient : Daniel VIGNARD (Savigneux), Jean-Paul PERRAUD (Villeneuve), Francis BLOCH (Saint Bernard).

Secrétaire de séance : Brigitte COULON.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions - Extension de réseau d'eaux usées – Bernoud à Civrieux

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique qu'afin de préserver la ressource en eau et la santé publique, la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée réalisera le réseau d'assainissement collectif du hameau de Bernoud à Civrieux dont les travaux démarrent début janvier 2017.

Le raccordement d'une habitation située dans le périmètre de protection rapproché du captage d'eaux potables voisin, nécessite une extension du réseau d'assainissement. Celui-ci sera réalisé par la CCDSV dans la continuité de l'opération d'assainissement du hameau de Bernoud engagée.

Il nécessitera la mise en place d'un système de refoulement par le propriétaire de la parcelle concernée (ZN 65) pour se raccorder au réseau collectif.

Le coût de cette opération, au stade de la faisabilité, est estimé de la manière suivante :

- Travaux partie publique : 23 000€ HT
- Travaux partie privée : 23 500€ HT

Soit un montant global de 46 500€ HT.

Le propriétaire de la parcelle ZN 65 devra prendre en charge les travaux en domaine privé.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet de travaux d'extension du réseau d'assainissement du hameau de Bernoud à Civrieux évalué à 46 500 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **S'ENGAGE** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération, pour le compte de la CCDSV et le propriétaire de la parcelle ZN 65 ;

- ✓ **AUTORISE** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **AUTORISE** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **AUTORISE** le président à reverser les subventions perçues pour le compte du propriétaire de la parcelle ZN 65, Madame CARIOU, le cas échéant ;
- ✓ **DEMANDE** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

20 JAN. 2017

A Trévoux, le 12/01/2017

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170112-2017B01-AS
Affichage le :

20 JAN. 2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

